

CAPES / Agrégation

ENVIRONNEMENTS : APPROCHES GÉOGRAPHIQUES



Sous la direction de **Richard Laganier**
et **Yvette Veyret**



Introduction

Yvette Veyret, Richard Laganier

Les questions géographiques traitant de l'environnement concernent en premier chef la géographie française, mais s'inscrivent aussi dans les géographies d'ailleurs notamment anglophones. Cette mise au point qui s'impose sur l'environnement en géographie s'inscrit donc dans les différentes approches et les évolutions qui ont marqué la discipline aussi bien en France, qu'aux États-Unis, en Angleterre ou en Australie depuis le XIX^e siècle. Philippe et Geneviève Pinchemel dans leur ouvrage *La face de la terre* soulignent que la géographie est « l'étude de l'écriture des sociétés humaines sur l'interface naturelle de la terre, écriture qui traduit l'action géographique des hommes », ils distinguent deux aspects dans la démarche géographique française, l'une « la spatialisat-ion » envisage espacement, distance, pôles, flux à la surface de la planète, l'autre que les auteurs nomment « l'humanisation » s'intéresse aux ressources, prélèvements, artificialisation de la planète (Pinchemel et Pinchemel, 1988). Elle recouvre les relations entre sociétés et nature, cette dernière envisagée au travers de ses composantes : atmosphère et climats, couverts végétaux et plus largement biosphère, reliefs, eau. Pour la géographie, ces liens, ces relations constituent ce que l'on nomme l'environnement. Le terme d'environnement signifie ce qui entoure, les environs d'un lieu, une enceinte, ce n'est donc pas un terme spécifiquement géographique. Il s'agit en fait d'un vieux mot français passé dans la langue anglaise avant de revenir et d'être employé notamment en géographie au début du XX^e siècle. Le géographe Élisée Reclus utilise ce terme pour évoquer « l'environnement géographique ». Puis il est employé par Albert Demangeon pour désigner à la fois « les influences naturelles » et « les œuvres humaines issues de tout le passé de l'humanité qui contribuent à constituer le milieu, l'environnement » (Demangeon, 1942). Le terme d'environnement recouvre assez largement ce qui a été envisagé parfois en géographie comme le « milieu géographique ». Pierre George dans le *Que sais-je ? L'environnement* définit la géographie comme la science de l'environnement humain, elle comprend toutes les formes de rapports réciproques entre les groupes humains et leur domaine spatial, l'auteur insiste sur les interrelations qui lient les sociétés et le milieu dans lequel elles se situent (George, 1971). André Dauphiné dont la réflexion est novatrice en la matière, souligne que l'environnement correspond à la prise en considération du milieu physique dans un cadre social. Cet

auteur définit l'environnement « comme étant le milieu physique perçu par l'homme, les groupes sociaux et les sociétés humaines ». L'environnement du géographe offre trois caractéristiques fondamentales « c'est un élément donné, un produit de l'homme et un ensemble perçu » (Dauphiné, 1979). L'environnement est composé « d'éléments qui dans la complexité de leurs relations constituent le cadre, le milieu et les conditions de vie pour l'homme ». Ainsi pour le géographe ce terme ne recouvre pas seulement la nature (relief, faune, flore, eau...), il désigne les relations d'interdépendances qui existent entre les sociétés et les composantes physiques et recouvrent les jeux d'acteurs, de pouvoirs, les conflits... et sont marquées du sceau de la culture et de l'histoire. L'environnement en géographie fondé sur une interface doit être analysé comme tout élément de l'espace, possédant une « profondeur » spatiale et temporelle analysable à différents niveaux d'échelles quantitatives ou qualitatives. L'environnement est en quelque sorte un palimpseste, c'est aussi le fruit d'une hybridation entre nature et sociétés. Aux conceptions où l'homme se percevait très dépendant de la nature, s'opposent celles où il tente de la dominer, ces dernières trouvant déjà leur origine dans les textes bibliques. Dans ces deux approches qui prévalaient notamment en Europe dans les siècles passés, et dont demeurent encore parfois des traces dans la manière d'aborder l'environnement, nature et sociétés sont deux entités nettement distinctes. Il faut attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour que des fils se tissent entre les deux. Pendant des siècles, dans un monde essentiellement agricole, la relation à la nature a été celle d'une soumission à la météorologie (pour les récoltes et la nourriture), aux sols, à la pente... Mais à partir de l'époque des Lumières et plus nettement encore avec la Révolution industrielle en Europe, cette analyse a évolué et l'on est peu à peu passé à l'idée d'une domination de la nature par les sociétés grâce aux nouvelles techniques et aux aspects économiques et financiers permettant de s'affranchir de plus en plus des contraintes naturelles (ampleur accrue des échanges économiques). Cette conception largement européen-centrée concerne peu les populations extra-européennes dont les rapports à la nature sont autres.

Les faits environnementaux font intervenir des spécificités physiques dynamiques (écoulements, séismes, phénomènes météorologiques), d'autres biologiques (biodiversité, forêt) plus ou moins transformées par les sociétés, des dimensions sociales (usages des ressources...) mais aussi des perceptions et des représentations que les hommes et les sociétés ont de leur espace de vie. Ces perceptions et ces représentations dépendent des dispositifs mis en œuvre par les sociétés humaines pour construire leurs relations avec les éléments biophysiques et avec la manière dont ces sociétés envisagent le monde dans lequel elles vivent. Les représentations du danger (d'origine naturelle par exemple) qui varient en fonction de critères culturels et socio-économiques guident l'occupation des sols et donc l'exposition aux risques. Au moment de la crise, ces représentations jouent aussi et commandent pour partie le comportement des acteurs.

Ainsi défini, l'environnement a une dimension politique. Les questions environnementales renvoient au constat et à la perception d'innombrables problèmes, qui nécessitent une traduction en termes politiques, économiques, juridiques, de gestion afin de prendre des décisions, d'envisager des programmes d'action, des législations, et leurs mises en œuvre. L'environnement est synonyme de complexité. La référence à l'échelle mondiale comme niveau d'analyse constitue un cadre complexe pour le raisonnement géographique, et un cadre réducteur si l'on n'envisage pas d'autres niveaux d'analyse indispensables pour compléter, préciser voire infirmer les bilans globaux. Bien que la phrase emblématique du développement durable « *penser global, agir local* » suppose un possible jeu d'échelles propre à toute démarche géographique, la dimension globale (la planète) peut impliquer une grande simplification, une homogénéisation et une généralisation que l'étude des environnements à des échelles plus fines permet de nuancer. L'échelle globale est néanmoins utile puisqu'elle fournit des indications sur les tendances d'évolution du système-terre (réchauffement, montée du niveau marin par exemple). Les processus de changement s'inscrivent dans des contextes biophysiques, économiques, sociaux différenciés qui créent une hétérogénéité spatiale que le géographe cherche à comprendre. La géographie s'attache en effet aux lieux, à « l'habité », aux territoires, à leurs spécificités justifiant des sensibilités différentes de ces lieux aux changements environnementaux. L'analyse des environnements s'inscrit dans des territoires qui ancrent les sociétés à « la matrice de vie » habitée, transformée par des acteurs, des citoyens... ce qui implique des aspects affectifs, politiques, mais aussi historiques et ce qui justifie des enjeux multiples, des controverses, des conflits et l'élaboration de solutions aux problèmes soulevés, impliquant d'envisager des modes de production et des rapports de domination à différentes échelles. L'expertise des géographes permet d'analyser à la fois les aspects biophysiques anthropisés de la surface du globe et les sociétés humaines. L'actualité des questions environnementales dans les débats sociaux et politiques fait de la géographie environnementale un outil de réflexion majeur sur les territoires et leurs acteurs ainsi que sur la place à accorder aux discours bien souvent anxiogènes qui ont fréquemment cours. Les citoyens comme les politiques demandent à la science des certitudes quant aux phénomènes et aux évolutions envisagés sans que celle-ci soit toujours capable de les fournir. L'environnement aujourd'hui est comme toute science, marqué par une part d'ignorance et d'incertitude et la « confiance positiviste en la science », qui prévalait au cours du XX^e siècle « avant-garde du progrès », est désormais fréquemment remise en cause.

L'entrée pour l'étude de l'environnement global (la planète) ou des environnements autres peut s'effectuer par les aspects biophysiques, l'analyse des objets et des processus biophysiques, leur fonctionnement, leur anthropisation, leur usage. Elle peut aussi être réalisée à partir des territoires, des acteurs qui agissent dans ces derniers, des usages et des conflits. Y compris dans ce cas, de solides connaissances du milieu physique sont indispensables pour effectuer un diagnostic environnemental.

Faut-il parler d'environnement en géographie ou de géographie environnementale ? Les travaux sur l'environnement relèvent-ils d'une démarche scientifique propre à la discipline ou impliquent-ils de faire appel à d'autres approches ? L'environnement en géographie est-il une composante de la discipline au même titre que la géographie rurale ou urbaine, ou êtes-ce une branche relativement nouvelle dans sa complexité et ses objectifs ? Est-ce une manière de mettre en œuvre des connaissances déjà acquises, de les approfondir ? La géographie peut profiter de sa tradition de discipline d'interface pour envisager les questions environnementales mais dans la plupart des cas, elle doit s'adjoindre des spécialistes d'autres disciplines afin de reformuler le questionnement, de l'élargir, de le préciser en tant qu'objet de recherche. Il s'agit dans ce cas d'établir un champ de recherche commun dans un contexte plus vaste que le seul cadre géographique, les problèmes environnementaux renvoyant à des connaissances, des diagnostics qui nécessitent l'intervention de diverses disciplines : sciences de la terre et la vie, chimie, physique, l'environnement renvoie aussi à des questions sociales, juridiques, économiques impliquant l'expertise de ces spécialistes. En tant que champ de recherche interdisciplinaire, l'environnement joue à son tour sur la géographie, ainsi l'étude de l'organisation de l'espace, celle de la ville qui à la fin du XX^e siècle avaient très largement oublié les « rugosités » de la surface de la planète, repense et reformule ses analyses.

I. Environnement et géographie, une histoire complexe

Les rapports nature/sociétés ont toujours représenté un « objet d'étude » pour la géographie avant même que cette discipline n'utilise le terme d'environnement avec l'acception qu'on lui connaît aujourd'hui. On a parfois envisagé « l'environnement physique », étude des cours d'eau, des glaciers... du climat et ce n'est que vers la fin du XX^e siècle que cet « environnement physique » a commencé à intégrer des questions anthropiques et/ou à s'intégrer à celles-ci. Ainsi, la longue pratique des approches naturalistes en géographie constitue un héritage fondamental qui doit continuer à se développer dans la mesure où il est indispensable pour saisir l'importance et l'ampleur des enjeux contemporains de la nature. La géographie paraît bien adaptée à la compréhension et à l'analyse des transformations environnementales liées aux activités humaines, dans la mesure où en raison de ses spécificités mêmes elle peut envisager de manière concomitante les changements biophysiques, qu'ils soient d'origine naturelle ou générés par les dynamiques sociales et politiques et ces dernières, autres éléments constitutifs de l'objet environnement.

A. L'émergence de l'environnement en géographie

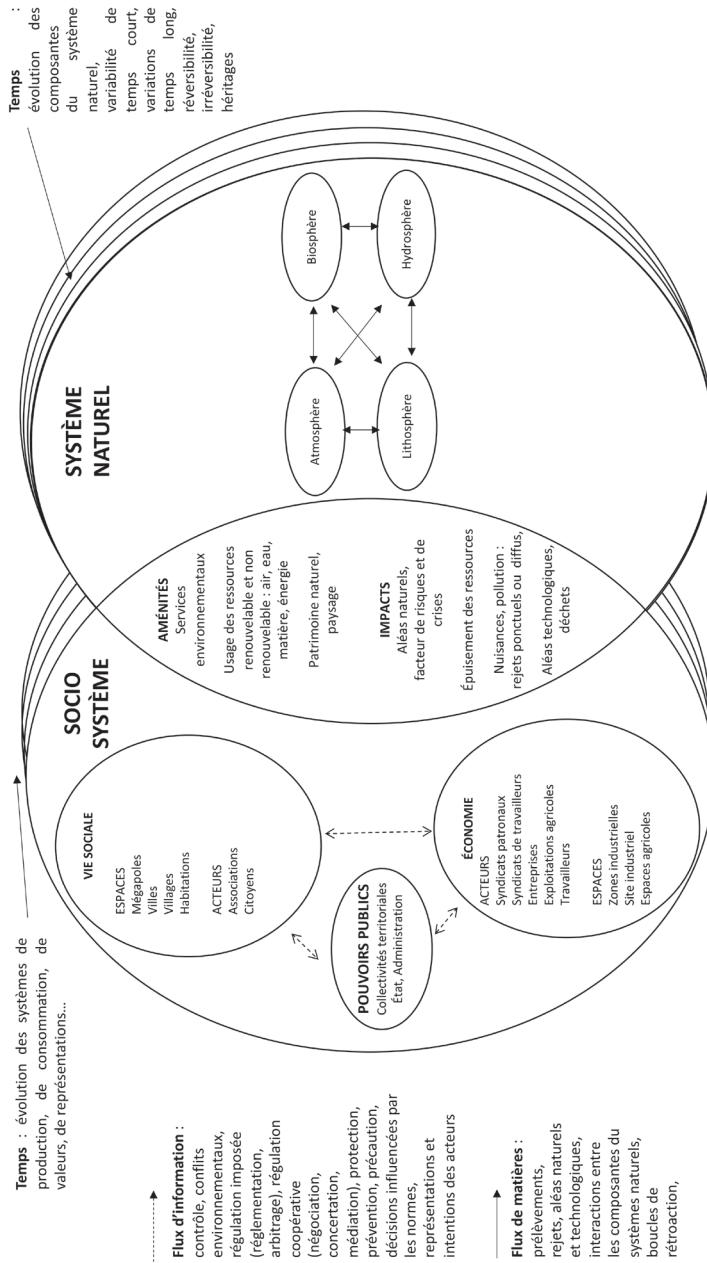


Fig. 1. L'environnement en géographie : composantes et interactions

Réalisation : R. Laganier, Y. Veyret, 2023

Une première approche, l'homme et le milieu

La géographie appuyée sur la cartographie a accompagné la découverte et l'usage des territoires notamment à des fins militaires, elle a aussi favorisé la découverte de nouveaux espaces maritimes (cartes marines, portulans...) et terrestres parallèlement à la progression de la colonisation. Dans les cabinets de curiosité du XVIII^e siècle, roches, végétaux, animaux sont présentés et décrits au même titre que les populations de l'ailleurs et du lointain... Le géographe à dominante naturaliste, décrit les paysages, classe les végétaux... c'est le cas de l'allemand Alexandre de Humboldt (1769-1859) à la fois géologue, climatologue, géographe, biologistes tandis que d'autres géographes allemands tels Carl Ritter (1779-1859) et Friedrich Ratzel (1844-1904) insistent sur l'importance du « milieu » entendu comme milieu physique, qui devient alors l'une des notions centrales de la géographie. Ratzel souligne que le milieu et ses caractéristiques physiques, les ressources diverses qu'il sous-tend, expliquent les spécificités des activités humaines et les modes de vie des sociétés, il est à l'origine des conceptions déterministes qui vont fortement marquer l'analyse géographique française, et inspirer la géographie anglophone, en témoignent les travaux fortement déterministes de la géographe américaine Ellen Semple (1863-1932) élève de Ratzel. Le déterminisme trouve sa justification dans la grande dépendance encore au XIX^e siècle des sociétés rurales face aux ressources du « milieu » physique. Ce dernier fournissait l'essentiel de l'alimentation mais il fallait compter avec des précipitations trop abondantes, des gelées tardives, des sécheresses... L'historien Fernand Braudel dans *L'identité de la France* (1990) rappelait que durant la longue histoire de l'agriculture « le trait majeur obsédant de la vie paysanne c'est la lutte sans fin contre les forces incontrôlables de la nature ». À l'aube du XX^e siècle, des géographes français discutent cette notion de déterminisme et introduisent « le possibilisme », développée par Paul Vidal de la Blache (1845-1918) à la suite de l'historien Lucien Febvre. Dans cette approche, l'homme et les sociétés ont une liberté de choix par rapport aux aspects imposés par la nature. Les sociétés pouvant utiliser les composantes du milieu en fonction des techniques dont elles disposent, des perceptions du milieu, de leur histoire... Le possibilisme ne se détache pas du milieu physique qui reste prégnant mais la « nature propose et l'homme dispose ». Dans le même temps, les travaux du français Élisée Reclus géographe anarchiste (*L'homme et la terre*, 1905-1908), et ceux de George Perkins Marsh américain cultivé, philologue, juriste, ambassadeur envisagent les interactions entre humains et « cadre physique ». L'ouvrage de George Perkins Marsh *Man and nature; or, physical geography as modified by human action* (1864), s'inquiète, tandis que le monde évolue fortement, au moins en Europe et dans les pays associés (États-Unis), des conséquences négatives de cette évolution technique, économique, posant ainsi les fondements de la réflexion environnementale avant même que ce terme n'existe en géographie. Ces conceptions resteront lettre morte dans les décennies suivantes. Elles sont aujourd'hui considérées d'une grande modernité, leurs auteurs étant désormais perçus comme les véritables précurseurs des questions environnementales.

Pendant les premières décennies du XX^e siècle sous la pression de l'école française de géographie et notamment du géographe Emmanuel de Martonne, la place de la géographie physique s'affirme, découpée en spécialités bien définies, la morphologie, la climatologie, l'hydrologie, la biogéographie, souvent étudiées en soi, de manière distincte, chacune composant un élément du cadre physique, sorte de décor dans lequel évoluent la ou les sociétés. Dans les études régionales qui au cours du XX^e siècle étaient nombreuses en géographie, les éléments physiques étaient souvent énumérés les uns après les autres sans grands liens entre eux, les « aspects humains » (agriculture, industrie, villes, campagne...) étaient dans la plupart des cas simplement juxtaposés à l'analyse des composantes du milieu physique. Emmanuel de Martonne, insiste sur le fait que le fondement même de la démarche géographique repose sur la géographie physique (De Martonne, 1909), tandis que pour d'autres géographes, tel Maurice Le Lannou, la géographie est avant tout une science humaine (Le Lannou, 1949). La dualité dans la démarche géographique est solidement établie. Pourtant dès 1943, Maximilien Sorre (1880-1962) dans son ouvrage *Les fondements biologiques de la géographie humaine* présente une approche nouvelle qui consiste à « suivre entre l'homme et le milieu physique ce jeu passionnant d'actions et de réactions, de luttes et d'alliances, régi par la loi de la biologie ». Mais l'époque n'est pas encore à la co-évolution que Sorre a amorcée mais son analyse, comme celles antérieures de Reclus ou de Marsh, ne suscite pas de travaux novateurs et il faudra attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour franchir le pas et envisager l'environnement dans son acception d'aujourd'hui. Il en va de même pour la géographie anglo-saxonne.

Le recul de la géographie physique et l'émergence de l'écologie politique

Au cours du XX^e siècle, et notamment lors des Trente Glorieuses, le lien entre nature et société se distend en géographie cette fois au profit du volet social. La foi dans la technique, le développement économique, celui des échanges conduisent à mettre en question la place de la nature et à considérer que le milieu physique n'a plus guère de réalité et d'importance pour la société désormais capable de dépasser toutes les contraintes liées à la nature. Certains discours géographiques ont donc prôné une géographie dépourvue d'éléments physiques. Cette « nouvelle géographie » centrée sur l'étude de l'organisation de l'espace a privilégié l'analyse des distances, des flux, des pôles, des réseaux urbains, des aires d'influence des villes mais a largement négligé les « rugosités » du milieu physique. Jean Louis Tissier en 1992 rappelle qu'« en développant l'analyse spatiale, de nombreux géographes ont, pour ainsi dire, mis la nature à distance. Les théories, les méthodes et les résultats de la nouvelle géographie ont été élaborés en mettant entre parenthèses le milieu ». Ainsi au cours du XX^e siècle, la géographie française comme les géographies anglophones enregistrent le recul de la place de la nature. Dans le même temps, les travaux de géographie physique se spécialisent dans l'analyse d'une des composantes (souvent la morphologie), et l'importance prise par les approches quantitatives et spatiales en géographie rendent la dimension

biophysique quasi inutile, en tous les cas bien peu présente. Or, la fin des années 1960 et la décennie 1970, qui marquent la fin des « Trente Glorieuses » années fastes économiquement, se caractérisent par la prise de conscience de dégradations considérables affectant la planète (déforestation, érosion des sols... et conséquences négatives pour les populations directement concernées). Les travaux du Club de Rome (1968) constituent alors un tournant majeur dans la prise de conscience de la situation de crise environnementale et renforcent encore les inquiétudes pour les ressources et pour la population alors en forte croissance. Ce club qui est en fait un groupe de réflexion prospective réunit scientifiques, économistes, hommes d'affaires, hauts fonctionnaires et hommes politiques, lesquels commandent un rapport au Massachusetts Institute of technology, publié en 1972. Ce rapport « Halte à la croissance » qui porte aussi le nom du directeur de l'équipe de recherche Dennis Meadows envisage un avenir « noir » pour la planète. Il présente le probable déroulement des événements futurs en l'absence d'infléchissement de la situation économique des années 1970 en confrontant données économique, démographiques et environnementales. L'une de ses principales conclusions indique que « la croissance matérielle perpétuelle conduira tôt ou tard à un effondrement du monde qui nous entoure ». À partir de là, les grandes conférences vont se multiplier sous l'égide de l'ONU dont celle de Stockholm en 1972 qui consacre l'approche mondialisée de l'environnement. Les experts rappellent qu'un « point a été atteint dans l'histoire où nous devons penser nos actions dans la globalité du monde avec plus de prudence pour leurs conséquences environnementales ». À Stockholm est envisagé un nouveau mode de développement « l'éco-développement », développement des populations par elles-mêmes, utilisant au mieux les ressources naturelles, s'adaptant à un environnement qu'elles transforment sans le détruire » mais une telle proposition a été vivement combattue par les États-Unis et n'a donc pas eu de suite. Dans le même temps de nombreux mouvements écologistes voient le jour dans le monde. L'écologie politique se cristallise en France autour de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN) qui s'implante en 1968, Friends of the Earth en 1969, Greenpeace en 1971, toutes défendent l'idée qu'il est nécessaire d'intervenir sur les bases mêmes du fonctionnement de la société. Au début des années 1970, alors que les questions d'environnement deviennent prégnantes dans beaucoup de pays du monde, les géographies anglophone et française n'ont pas su s'imposer dans le concert des sciences de l'environnement naissant. La raison tient à la mutation que la géographie effectue alors et qui est tournée vers la « révolution » quantitative et la modélisation qui captent les efforts et l'intérêt des géographes, entraînant notamment un recul des travaux de géographie physique.

Des précurseurs de l'environnement en géographie

Indépendamment des positions de l'écologie politique naissante, certains géographes ont réenvisagé les rapports nature/société sans forcément rejeter la « nouvelle géographie » et de ses bases théoriques. Tandis que commence à se mettre en place en France

L'ouvrage que nous proposons renvoie à une question centrale en géographie, l'environnement. Cette approche qui croise éléments physiques et sociétés à différentes échelles spatiales et temporelles, sur des territoires où se côtoient de nombreux acteurs, est au cœur de la géographie. La géographie environnementale est systémique, c'est une science d'interface, un objet hybride entre nature et sociétés.

En géographie, l'environnement peut s'envisager à travers des études paysagères qui témoignent de l'ancienneté de l'anthropisation et de la place de la géohistoire. Il s'analyse dans des espaces spécifiques, l'océan et les littoraux, la forêt, la ville, les espaces agricoles. Il intervient dans l'étude des ressources (énergétiques, minières, eau...), des risques et participe à l'analyse des aménagements. L'environnement s'inscrit dans les choix politiques des États, des firmes, des organisations non gouvernementales et jusqu'au citoyen.

La question environnementale interpelle la géographie au travers du changement climatique en cours qui oblige à prendre en compte non seulement ses causes renvoyant à l'industrialisation, aux transports, aux énergies fossiles... mais qui souligne aussi les inégalités entre pays eu égard aux rejets de gaz à effet de serre (GES), tandis que les impacts sont globaux et interrogent les manières d'habiter le monde, les choix de gestion et d'aménagements pour demain. Cet ouvrage, sans prétendre à l'exhaustivité, précise aussi les contours de la notion d'environnement en géographie et son histoire.

Ont participé à l'ouvrage
sous la direction de **Richard Laganier**
et **Yvette Veyret**

Pascal Baud
Philippe Boulanger
Florence Fournet
Marc Galochet
Anne-Lise Humain-Lamoure
Jean-Pierre Husson
Antoine Laporte
Clara Lyonnais-Voutaz

Bernadette Mérenne-Schoumaker
Patrick Pigeon
Gilles Pison
Monique Poulot
Mathilde Resch
Gérard Salem
Philippe Valette

Photos de couverture : © Richard Laganier. 1. Un fleuve en Guyane ; 2. Paris ; 3. Tokyo ; 4. Parc naturel de l'Albufera (Espagne)

www.editions-ellipses.fr

